

Réalmont

www.realmont.fr



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION // RÉALMONT - TARN

#Janvier 2022



Sommaire



EDITO

2



LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

3-7



COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO

7



VIE LOCALE

8



AGENDA 2022

9



750^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BASTIDE

10-11



INFOS 3CT & EXPRESSION POLITIQUE

12

Réalmont

Bulletin municipal d'information de Réalmont

N°05 - Janvier 2022

Directeur de publication : Emilie De Haro

Comité rédactionnel : Mairie de Réalmont

Crédit Photo : Mairie de Réalmont

Rédaction : Léa Paredes

Mise en page/Impression :

Atelier Graphique Saint-Jean - Albi

Tirage : 2 100 exemplaires sur papier recyclé

Entretien



Comme chaque début d'année, voici le nouveau numéro de notre bulletin d'information communal.

Chers réalmontais, chères réalmontaises,

Indéniablement, les deux années que nous venons de traverser ont bouleversé nos habitudes et nos modes de vie.

Nous devons cependant garder espoir, et nous, élus, avons la responsabilité de continuer à nous adapter afin de rester au plus proches de vos préoccupations et de vos attentes.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, j'ai décidé de regarder en direction de ce que j'aimerais accomplir à vos côtés.

Marquée par le 750^{ème} anniversaire de notre bastide, 2022 sera, je le souhaite, tournée vers l'avenir. Pour continuer à écrire, ensemble, l'histoire de notre chère commune.

En ce mois de janvier, l'ensemble de l'équipe municipale bourdonne de projets et d'enthousiasme pour enrichir la vie réalmontaise.

Au début de ce mandat, des projets d'embellissement et de modernisation du cadre de vie ont dû être repoussés. Cette année devrait les voir se réaliser.

Les manifestations festives ou culturelles reprendront, on l'espère, avec force.

Consciente des problématiques environnementales, la Ville de Réalmont a décidé de faire face aux défis de demain et de s'engager dans une transition douce vers une ville plus verte.

Je constate avec plaisir que la Ville de Réalmont jouit d'une vie de village remarquablement dynamique et conviviale. Cet esprit chaleureux est l'âme de notre commune, il a aidé à traverser les récentes tempêtes et je remercie chacun d'entre vous d'y participer au quotidien.

Chers concitoyens, en ce début d'année je me réjouis que nous ayons à nouveau de nombreuses occasions de nous retrouver dans les mois à venir ; que ce soit autour de notre tant attendue Foire Agricole, du traditionnel vide-grenier ou des différentes rencontres culturelles et festives.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2022, qu'elle soit synonyme de santé, d'amour et de prospérité.

Henri Viaules
Maire de Réalmont

A venir

Vidéo-protection : la sécurité, enjeu d'une vie en toute tranquillité



D'ici la fin de l'année, **11 caméras** seront installées dans le cœur du village et sur les axes principaux aux entrées de la ville.

La vidéoprotection enregistre les images prises sur la voie publique dans le but de prévenir d'éventuelles atteintes à la sécurité des biens et des personnes. Une fois recueillies, ces images sont stockées, pour une durée limitée, dans un local sécurisé de la Mairie.

Les entrées de ville direction Castres, Graulhet et Albi en seront pourvues ; ainsi que le stade et ses alentours, le pôle scolaire et le centre-ville.

Le système de vidéoprotection représente **91 000€ d'investissement, financé à 50 % par des subventions.**

Le boulevard Dupuy se refait une beauté

En 2022, la municipalité a pour projet de poursuivre l'aménagement urbain débuté au cours du mandat précédent. Ainsi, **le boulevard Dupuy va être embelli et modernisé** dans le même esprit que les boulevards Armengaud et Gambetta.

Dans les mois à venir, le boulevard Dupuy, jusqu'à la rue Jean-Jaurès, ainsi que la Place Dupuy vont ainsi bénéficier de ce réaménagement.

Les travaux débuteront après la Foire Agricole. Leur coût est estimé à environ 500 000€.



Extension du cimetière communal

En début d'année, le cimetière de Réalmont va s'agrandir de **3 500 m²**. Les parcelles concernées, qui jouxtent le cimetière déjà existant, appartiennent à la commune.



Environnement : Réalmont s'engage



La commune s'équipe de panneaux photovoltaïques

La Mairie de Réalmont a émis, l'année passée, un Appel à Manifestations d'Intérêt invitant les entreprises volontaires à installer et exploiter des équipements photovoltaïques dans la commune.

La société Enerlis a obtenu le marché, permettant ainsi la mise en place de panneaux solaires sur différents sites de la commune.

Le principe est simple : la Mairie cède à Enerlis le terrain concerné pour une durée définie, lui permettant l'exploitation de l'électricité produite. A la fin du bail, le terrain ainsi que les équipements photovoltaïques reviennent de droit à la commune.

La toiture des ateliers municipaux de la zone de La Prade, le court de tennis couvert de La Mélouze, la halle de la Place Henri-Dunant sont concernés. Le court de tennis extérieur existant sera couvert également.

Un nouveau court de tennis couvert est en projet sur le même site ; la convention portera la conception et la construction de ce court, répondant aux normes édictées par la Fédération française de tennis.

Environnement : Réalmont s'engage

Projet Petites villes de demain

Améliorer la qualité de vie de nos villes rurales

Le programme « Petites villes de demain » a été mis en place par l'Etat en octobre 2020 avec pour objectif de soutenir les petites communes françaises et de les accompagner dans la réalisation de projets de revitalisation du territoire.

Ce programme a été pensé pour les villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité sur le territoire environnant.

En France, **16 000 communes ont été sélectionnées**. La ville de Réalmont a eu la chance d'être retenue pour le programme, aux côtés de **14 autres communes tarnaises**.



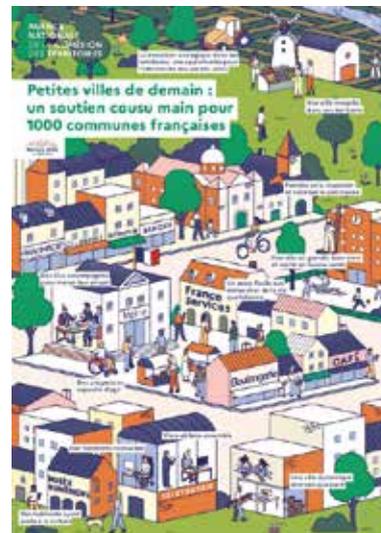
C'est ainsi qu'en novembre dernier nous avons accueilli Hélène Durand, assurant la fonction de responsable de projet sur le territoire réalmontais. Jusqu'en 2026, date de fin du programme, elle sera à nos côtés et accompagnera la commune dans les différentes transitions nécessaires à l'amélioration de son cadre de vie.

Et dans le concret ?

Le programme « Petites villes de demain » a pour objectif **d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes** et des territoires alentours, en proposant des solutions « sur-mesure » à chacun des territoires sélectionnés.

Plusieurs thématiques sont ciblées : la transition écologique, la redynamisation commerciale, le patrimoine, l'accès au numérique, aux démarches de la vie quotidienne, la santé, l'habitat, le vivre ensemble ...

Aux côtés des acteurs locaux, Hélène Durand va établir un diagnostic complet des atouts et des fragilités de la commune. A partir de ce constat, en lien étroit avec ces acteurs et avec la



Communauté des Communes, seront définis les enjeux de « Réalmont de demain ». Les projets à mettre en œuvre dans les mois suivants seront discutés et choisis avec les élus, les partenaires et les forces vives de la commune.

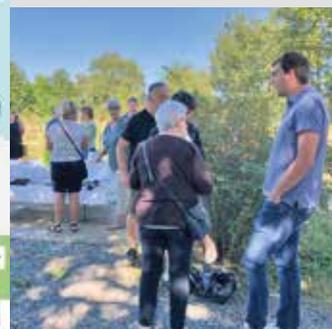
Appartenir au programme « Petites villes de demain » offre à la Ville de Réalmont **l'opportunité de conforter son rôle dans la transition écologique et de renforcer l'équilibre territorial** avec les communes rurales alentours.

Un Café Compost aux Jardins partagés

Aux « Jardins de Mastigrand », vingt parcelles de terrain sont mises à disposition des réalmontais souhaitant jardiner.

Le 28 août dernier, un moment d'échange y a été proposé. Il a permis aux passionnés et aux curieux du jardin d'échanger, autour d'un café, sur les nouvelles pratiques de jardinage ainsi que sur le procédé de compostage et de valorisation de la matière organique. Cet événement a été organisé par le Centre Communal d'Action sociale et le CPIE des pays tarnais.

Au cours du mois de janvier, une nouvelle rencontre aura lieu aux « Jardins de Mastigrand », toujours en lien avec le CPIE, « autour de la création d'une lasagne » (technique de jardinage utilisant des couches de matériaux compostables).



Enfance : Prendre soin de notre jeunesse

Nouveau fournisseur à la cantine de l'école publique : du local dans les assiettes !

La MFR Peyregoux est le nouveau prestataire retenu pour les repas de nos écoliers (école publique maternelle et élémentaire Jacques Durand). Acteur local de l'Economie Sociale et Solidaire, la cuisine centrale de la MFR s'est engagée à privilégier la vente en circuit court de produits sains et locaux.

Dans les assiettes de la cantine c'est donc : 100% de fruits et légumes frais et bios et 30% de produits locaux !

Prime vélo

La commune s'est engagée dans le développement des modes de déplacements doux sur son territoire.

Cela s'est traduit, ces dernières années, par des mesures concrètes d'amélioration du partage de la voirie entre les différents usagers. Par ailleurs, la ville veille à multiplier l'offre de stationnement au service des cyclistes (à l'hôtel Noël, à la Poste, sur la place Henri Dunant, au centre de loisirs ou encore sur le boulevard Armengaud sans oublier ceux sous les couverts du centre village).

Afin de poursuivre cet engagement et d'inciter ses administrés à aller en ce sens, la ville a mis en place, début 2021, un **dispositif d'aide pour tous de 200€** (sans condition de ressources) pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf par foyer et ce en complément des aides que proposent déjà l'Etat et la région. Alors si le vélo électrique, ça vous branche : rendez-vous à la Mairie !



Et aussi

Durant l'année, l'intercommunalité met gratuitement à disposition des habitants de Centre Tarn des vélos à assistance électrique (hors juillet et août où le prêt devient location)

> Infos à l'Office de Tourisme



Espace sans tabac

A Réalmont, le 1er Espace Sans Tabac a été matérialisé aux abords de l'école publique Jacques Durand (zone d'attente des parents). La zone est délimitée grâce aux panneaux de signalisation et aux marquages au sol.

Qu'est-ce qu'un « Espace sans tabac » ?

Ce label, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités, propose de rendre « non-fumeurs » des espaces publics extérieurs qui ne sont pas, jusqu'à présent, soumis à l'interdiction de fumer des décrets Bertrand (décret n°2015-768 du 29 Juin 2015 relatif à l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux).

Désormais, le tabac sera interdit dans ces espaces labellisés (plages, parc, entrées des écoles, etc.) grâce à un arrêté municipal.

Il s'agit principalement d'espaces conviviaux et familiaux accueillant des enfants.

Cette mesure a plusieurs objectifs :

- ✓ Eliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants
- ✓ Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- ✓ Préserver l'environnement des mégots de cigarettes
- ✓ Dénormaliser le tabagisme, notamment dans les espaces fréquentés par les enfants, afin de changer les attitudes face au tabac

Sécurité

Arrivée d'un nouveau policier municipal

Le 6 septembre dernier, la Ville de Réalmont accueillait un nouvel policier municipal à la suite du départ de Marine Ubeda.

Le service de police municipale de Réalmont est composé de deux policiers municipaux et d'un agent de surveillance de la voie publique.

Frantz Candas est originaire du Sud-Ouest ; plus précisément des Pyrénées-Atlantiques où il a exercé ses fonctions de Policier municipal pendant 30 ans. Très mobile dans son travail, il n'a jamais été réfractaire à l'idée de découvrir de nouvelles régions. C'est ainsi qu'après 12 années au service de la ville de Cambo-les-Bains, il décide de voir du pays et débarque en terres réalmontaises. « La région est très belle et la commune agréable. Mais je ne sais pas si je vais réussir à survivre à l'hiver ! » plaisantait-il dès les premiers froids.

Pour Frantz Candas, il était essentiel d'obtenir un poste dans une petite commune, dans laquelle le contact avec la population fait partie du quotidien et la dimension humaine reste centrale. « Dans une ville de la taille de Réalmont, tout le monde nous connaît et on connaît tout le monde. Cette proximité nous permet d'être utiles dans la vie quotidienne des personnes et de parvenir, peu à peu, à créer une vraie relation de confiance. C'est cet aspect-là de notre métier que je trouve très beau : pour moi c'est l'essence même de notre travail ».



« La région est très belle et la commune agréable. Mais je ne sais pas si je vais réussir à survivre à l'hiver ! » plaisantait-il dès les premiers froids.

Tourisme

Un air de changement au camping municipal



Sabine Fontes et Daniel Bazin, nouveaux gérants du camping municipal

Le camping municipal de Réalmont, écrin de verdure sur les rives du Dadou, accueille chaque année de nombreux voyageurs en quête de tranquillité et amateurs de loisirs en plein air. « La Bâtisse » s'étend sur 3 hectares et offre à ses visiteurs la possibilité de nombreuses activités d'extérieur dans un esprit familial et convivial. Ouvert d'avril à fin septembre, il dispose de 44 emplacements en bordure de rivière ainsi que de 4 mobil-homes.

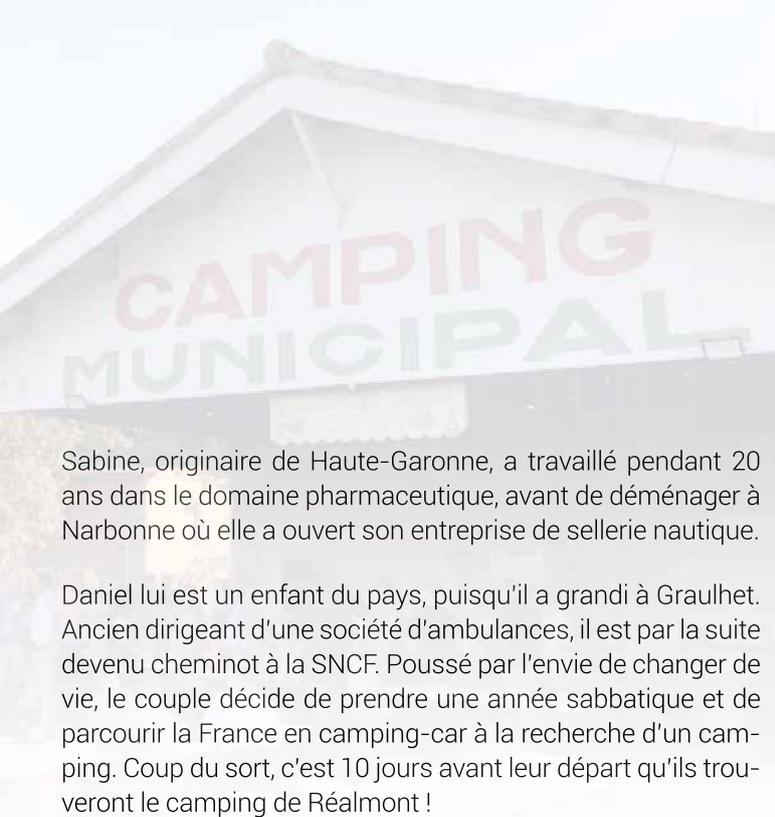
Au mois d'avril dernier, le camping a démarré la saison avec deux nouveaux gérants : Sabine Fontes et Daniel Bazin. Tous deux découvrent ici la gestion d'un tel établissement et abordent cette nouvelle aventure avec enthousiasme.

Quel est le rôle de la police municipale ?

La police municipale est une **police de proximité**, qui exerce ses fonctions au cœur de nos villages et au plus près de nos populations. Elle a **pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques**. En bref, elle œuvre chaque jour pour préserver le bien-vivre ensemble et la tranquillité des administrés. Elle a **pour rôle de rendre service à la population**, l'informer et lui porter secours. Cela peut être donner un simple renseignement, comme venir constater un tapage nocturne, un stationnement gênant ou encore interpellé un trouble-fête lors d'une manifestation publique.

Néanmoins, la prévention reste au cœur du métier du policier municipal. Sa proximité avec les citoyens facilite le dialogue. Pour ces agents de sûreté il est essentiel de privilégier la pédagogie à la répression.

Dans les faits, les missions de la police municipale sont déterminées par le Maire. C'est lui qui fait office d'autorité sur le service de police municipale de sa commune.



Sabine, originaire de Haute-Garonne, a travaillé pendant 20 ans dans le domaine pharmaceutique, avant de déménager à Narbonne où elle a ouvert son entreprise de sellerie nautique.

Daniel lui est un enfant du pays, puisqu'il a grandi à Graulhet. Ancien dirigeant d'une société d'ambulances, il est par la suite devenu cheminot à la SNCF. Poussé par l'envie de changer de vie, le couple décide de prendre une année sabbatique et de parcourir la France en camping-car à la recherche d'un camping. Coup du sort, c'est 10 jours avant leur départ qu'ils trouveront le camping de Réalmont !

Ces derniers mois, La Bâtisse a connu de nombreuses améliorations. Des travaux de rafraîchissement des sanitaires ont été réalisés et le boudrome entièrement refait à neuf. La municipalité a également installé 4 nouveaux barbecues, fait l'acquisition de 2 nouveaux mobil-homes et d'un composteur. Un site internet a été mis en place permettant la réservation en ligne. Un petit coin épicerie a été créé à l'accueil du camping.

La saison dernière, Sabine et Daniel ont proposé de nombreuses animations. Des soirées à thèmes, soirées tapas, concerts ou karaokés avec la présence d'un food-truck réalmontais. Une soirée paëlla et une soirée moules-frites ont séduit respectivement plus de 80 personnes.

Pour la saison prochaine, Sabine et Daniel débordent de nouvelles idées pour continuer à dynamiser le camping.



«LA BATISSE» EN CHIFFRES

Camping sur 3 hectares

ouvert d'Avril à fin Septembre

44 emplacements

en bordure de rivière
et

4 mobil-homes



Coup d'œil dans le rétro

25, 26 et 27 juin

Fête de la Saint-Jean



7 juillet

**Musiqu'au
marché**



22 juillet

Marché nocturne des producteurs

28 août

**Café compost aux
jardins partagés**

26 septembre

Fête du livre



Novembre

**Concours
de dessins
sur les 20 ans
des attentats**



17 octobre

Animations

Octobre Rose



4 et 5 décembre

Téléthon

19 décembre

Spectacle Noël en forêt

Une vie associative dynamique

Réalités Réalmontaises : au cœur de la vie du village depuis plus de 60 ans

C'est n'est rien de le dire, l'association Réalités Réalmontaises ne date pas d'hier. Créée le 2 avril 1960 elle n'a cessé, depuis, d'œuvrer pour la vie locale réalmontaise.

En 1959, la Mairie de Réalmont représentée par son maire M. Guy LAHILLE, décide la création d'une association dont il est le premier président et les conseillers municipaux les membres actifs. Il délègue à celle-ci l'organisation des manifestations festives sur le territoire et la coordination de la Foire Agricole naissante.

Cela fait aujourd'hui plus de six décennies que les Réalités Réalmontaises participent activement au dynamisme de la vie réalmontaise. Leurs actions, qu'elles soient culturelles, sportives, ou touristiques, permettent de préserver le lien social et cet esprit convivial si cher à notre commune.

Chaque année, l'association organise la Fête de la St Jean, le feu d'artifice, les illuminations de fin d'année, le vide-greniers et continue, bien sûr, à coordonner la Foire Agricole.

Comme toutes les associations françaises, les Réalités Réalmontaises ont eu une année 2021 quelque peu empêchée. Néanmoins, la plupart des événements ont pu avoir lieu malgré les restrictions sanitaires.

La Fête de la St-Jean s'est déroulée dans une très bonne ambiance et a séduit plus de 600 visiteurs.

Le 14 juillet s'est fait sous la pluie et dû être déplacé dans la salle polyvalente.

La Foire Agricole, quant à elle, n'a pas pu avoir lieu depuis 2019. L'année 2022 marquera, on l'espère, le retour de ce rendez-vous dont la renommée n'est plus à faire : chaque année ce ne sont pas moins de 50 000 visiteurs, issus ou non du monde agricole, qui se déplacent ! La Foire devrait se tenir le week-end du 2 et 3 avril, pour enfin célébrer les 60 ans de cet incontournable rendez-vous du printemps tarnais.

Pour finir, le vide-grenier se déroulera au mois de mai et devrait, comme l'an passé, être suivi d'un petit bal et d'un repas partagé.

L'association Les Réalités Réalmontaises débute cette année débordant de projets et avec une motivation décuplée !



Réalmont fait preuve d'un dynamisme associatif remarquable

Outre les Réalités Réalmontaises, la commune rassemble une cinquantaine d'associations.

L'association de pétanque, notamment, bénéficie ces derniers mois d'une attractivité exceptionnelle. Le club se développe fortement et accueille de nombreuses nouvelles recrues, dont beaucoup de jeunes. Le club de pétanque a récemment déménagé place Henri Dunant, qui devrait être couverte courant 2022.

La Ville de Réalmont jouit d'un important dynamisme associatif, rendu possible par l'implication de nombreux de nos concitoyens.

Nous saisissons ici l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui donnent de leur temps et de leur énergie à la vie associative ; maillon essentiel de la vie de notre village.

Néanmoins, comme partout en France, le milieu associatif a perdu de nombreux licenciés et peine à recruter des bénévoles. Alors surtout, n'hésitons pas à nous lancer : les associations ont plus que jamais besoin de nous !

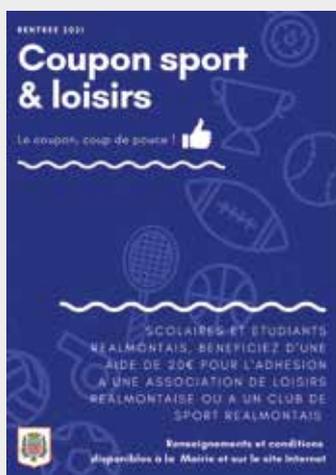
Et aussi

Responsables d'association, vous souhaitez donner plus de visibilité à vos événements ! Connectez vous sur le site internet de la mairie, rubrique Contact. Un nouveau formulaire dédié est mis à disposition pour partager vos infos sur notre site et/ou notre page Facebook.



Mise en place d'un coupon sport et loisirs : faciliter l'accès au milieu associatif

Afin d'accompagner la reprise d'activité des associations sportives et culturelles locales après une saison bouleversée par les conditions sanitaires, la Mairie a mis en place pour l'adhésion 2021-2022 un « Coupon sports et loisirs » destiné aux scolaires et aux étudiants. D'un montant de 20€, il a permis à près de 200 bénéficiaires d'alléger le coût d'obtention de leurs licences.



Le chéquier culturel : la culture pour tous

Soucieuse d'offrir aux réalmontais un accès facilité à la culture, la municipalité propose aux foyers éligibles un chéquier culturel. Composé de 10 chèques de 5€, il permet aux familles bénéficiaires de financer des spectacles, des séances de cinéma, des livres ou bien des activités proposées par le service jeunesse. Ces chèques culture sont utilisables auprès de plusieurs partenaires (liste disponible sur le site Internet de la mairie).



**Le chéquier est attribué sous conditions de ressources.
Merci de vous adresser au secrétariat de la Mairie pour
plus d'informations.**

Agenda 2022

Du 4 au 6 février

EXPOSITION RÉAL'ART

PEINTURE, SCULPTURE, PHOTOGRAPHIE

19 et 20 mars

FESTIVAL DE MUSIQUE

Du 1er au 3 avril

FOIRE AGRICOLE

14 et 15 mai

**750^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA BASTIDE**

Du 24 au 26 juin

FÊTE DE LA ST-JEAN

13 juillet

**FEU D'ARTIFICE
ET BAL POPULAIRE**

17 juillet

**PASSAGE DU TOUR DE FRANCE
À RÉALMONT
(ÉTAPE RODEZ-CARCASSONNE)**

24 et 25 septembre

FÊTE DU LIVRE

L'histoire de la bastide

Réalmont, la bastide royale

Le 12 mars 1272, sur ordre du roi de France Philippe le Hardi, le sénéchal de Carcassonne fonde une bastide royale à laquelle il donne le nom de Réalmont. L'année 2022 marque le 750^{ème} anniversaire de notre commune et nous offre l'occasion de revenir sur son histoire.

On attribue au nom de Réalmont l'étymologie « Mont Royal ». Edifiée non loin de Lombers, fief cathare dominant de l'Albigeois, la bastide royale a été fondée pour assoir la suprématie catholique dans la région et y garantir l'influence de la monarchie.

Au cours des siècles, le visage de la bastide réalmontaise a connu de nombreuses modifications. Mais les maisons à encorbellement et les rues pittoresques, au-delà de lui donner tout son charme, témoignent de la riche histoire de la bastide.

Les boulevards qui ceignent le centre-ville quant à eux donnent une idée de l'emplacement des anciens remparts.

Réalmont garde également le souvenir de celle qui fut l'une des plus grandes poétesses françaises et occitane du début du XX^{ème} siècle, Louisa Paulin.

Dans les années qui suivent sa fondation, les habitants dotent progressivement leur ville de fortifications, faisant de Réalmont la place la plus forte de l'Albigeois.

En avril 1628, lors des soulèvements populaires protestants, le Prince de Condé s'empare de la ville et fait raser ses fortifications.



Les festivités

Pour célébrer ce bel anniversaire, le service culture de la Mairie a prévu un week-end de festivités les 14 et 15 mai prochains.

Une programmation riche et éclectique a été conçue avec la ferme volonté de rassembler les réalmontais, toutes générations confondues. « Nous avons voulu faire une fête qui corresponde à tout le monde, où chacun se sente le bienvenu. Nous voulons célébrer cet anniversaire tous ensemble, toute génération et tous univers confondus », souligne Nadège Barthe de La Osa, adjointe déléguée à la culture.

A la fois moment festif et temps de mémoire, ce rendez-vous permettra de retracer l'évolution de la bastide de 1272 à nos jours.

Au programme, entre autres : des animations médiévales et l'installation de jeux en bois pour inviter les plus petits dans ce voyage dans le temps.

L'association « Castelroc », la troupe médiévale « Les Compagnons du chêne ardent », ainsi que la compagnie « Comme des gosses » assureront animations et déambulations médiévales tout au long du week-end. Béatrix Jollet, guide conférencière, proposera des visites guidées de la commune.

Une courte vidéo à propos de l'histoire de la bastide sera projetée en continu.

Le samedi soir aura lieu un spectacle de feu, qui éblouira petits et grands.

La place principale sera ornée de magnifiques blasons en patchworks, réalisés par l'association « La Courtepointe ». Enfin, une exposition à la salle polyvalente, invitera les associations réalmontaises à retracer l'histoire de leur structure, des cartes postales, anciennes et moins

anciennes, issues de la collection Pierre Di Cato seront également exposées et permettront de découvrir l'évolution de la ville au fil du temps.

D'autres surprises seront à découvrir au sein de la bastide.

Pour l'occasion, le centre-ville sera fermé aux voitures, permettant ainsi de découvrir la ville à pied. Toutes les animations citées précédemment seront gratuites.

Samedi soir, le groupe de musique irlandaise Doolin', à la renommée mondiale, nous fera l'honneur d'un concert Place du Foirail (concert payant et sur réservation). Pour la municipalité, il était important de faire appel à des intervenants locaux. Comme les compagnies et associations précédentes, le groupe Doolin' est issu du territoire puisqu'une partie des musiciens est originaire de Puylaurens.

Dimanche midi, pour le plus grand plaisir de nos papilles, un grand banquet médiéval sera donné (payant et sur réservation).



Une réunion d'information aura lieu en janvier à propos de ce week-end qui s'annonce déjà chargé ; plus d'informations seront disponibles sur le site de la Mairie.

Pour nous aider à rendre cet anniversaire inoubliable, toutes idées ou candidatures de bénévoles sont les bienvenues !



Le saviez-vous ?

L'année 2022 marque également un tout autre anniversaire : celui des 400ans de la naissance de Molière. Le week-end du 14 et 15 mai, un clin d'œil y sera fait, avec un concert Place de la Fréjaire donné par le Conservatoire de musique et danse du Tarn, et des conférences musicales sur le dramaturge à la médiathèque..

Urbanisme : simplification des démarches



Depuis le 1er janvier, la Communauté de communes Centre Tarn vous permet de déposer vos demandes de permis de construire en ligne, dans une démarche simplifiée, accessible à toute heure sans frais ni déplacement. La dématérialisation des autorisations d'urbanisme devrait contribuer à faciliter la procédure et à fluidifier le traitement des documents. Rendez-vous sur www.centretarn.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le service d'instruction des autorisations du droit des sols de Centre Tarn au 05 63 79 21 27 ou votre mairie.

Réduction des déchets : passons à l'action !

C'est la Communauté de communes Centre Tarn qui exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 11 communes du territoire. Cela représente 5900 tonnes par an pour 11000 habitants, soit 533 kg par habitant, et un coût réel de 140 € par an par habitant. Aujourd'hui il est

impératif de réduire et de mieux trier nos déchets. Trop de déchets ne sont pas triés correctement et se retrouvent dans la poubelle noire. Et avec la hausse du coût de traitement, le montant de nos impôts pourrait s'envoler sans un véritable effort collectif. Face à ces enjeux écologiques et économiques, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a été élaboré pour la période 2021-2027 en Centre Tarn. Ce document comprend des objectifs de réduction des quantités de déchets produits et un plan d'action pluriannuel. Du 17 janvier au 4 février, une consultation publique permettra à tous les habitants d'en prendre connaissance et de donner leur avis sur les actions proposées. Vous pouvez consulter le PLPDMA :

- en ligne sur www.centretarn.fr

- au siège de la Communauté de communes, 2 bis, boulevard Carnot à Réalmont.



Expression politique du groupe minoritaire

A l'aube de 2022, évaluons ensemble l'exercice passé. Fidèles à nos engagements, nous nous sommes efforcés d'être des élus :

- **Investis.** 92% de présence en Conseil Municipal contre 86% pour la majorité,
- **Pertinents.** 16 jours de formation pour être efficaces dans l'exercice de notre mandat,
- **Constructifs.** 82% des délibérations proposées par la majorité ont été soutenues,
- **Utiles.** 45 questions de Réalmontais ont été relayées en Conseil Municipal,
- **Transparents.** Le bulletin N'Autre Réalmont est pérennisé ; il est conçu, imprimé et distribué à notre seule charge.

Pourtant, les dérives que nous dénonçons depuis plusieurs mois s'intensifient. A Réalmont, la démocratie est en panne. Le Conseil Municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement, sans échange ni contenu. Cette méthode descendante et sans concertation est systématique : budgets, travaux, investissements, associations, vidéosurveillance... Aucun de ces sujets n'est porté au débat démocratique. Ainsi, le 13 octobre dernier, la majorité a voté l'implantation d'un plateau événementiel de 5 millions d'euros sans qu'aucun projet ne soit présenté. Aucune étude de marché, aucune donnée financière, aucune projection. Nos propositions alternatives ont été balayées, nos remarques n'ont trouvé aucune réponse. Nous nous sommes donc abstenus.

L'impact probable de ce vote sur nos impôts ne se fera sentir que dans quelques mois. Sachons donc profiter du moment présent et souhaitons-nous une année 2022 apaisée, mais dynamique et solidaire.